

ANNEXE 1 AU COMPTE RENDU CM DU 15.04.10

RAPPORT DE PRESENTATION BUDGETS PRIMITIFS 2010

Comme pour les années précédentes, les principes suivants ont été retenus pour les budgets primitifs 2010 :

- Adoption des budgets par nature de dépenses et recettes
- Vote des crédits par chapitre, pour les sections de fonctionnement, par chapitre pour les sections d'Investissement « recettes » et par opération pour les sections d'Investissement « dépenses »

Les budgets 2010 : (budget principal, budgets annexes « Assainissement » et « CCAS ») se situent dans la continuité des budgets 2009 – Les budgets s'élèvent au total à 4548 865 €, répartis à raison de 1268 723 € en fonctionnement et 3279 962 € en Investissement.

Les budgets primitifs 2010, comparés à ceux de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

	BP 2009	BP 2010
Fonctionnement	1294 K €	1269 K €
Investissement	1782 K €	3280 K €
Total	3076 K €	4549 K €

L'évolution des sections de fonctionnement d'une année à l'autre (baisse de 1,97%) montre que les budgets 2010 sont des budgets de période de crise, d'effort et de rigueur maîtrisée.

L'évolution des sections d'investissement doit être atténuée, d'une part par la prise en compte nouvelle, au BP 2010 des 1000K € de donation « RAZA » (dont les intérêts du placement servent à financer les dépenses annuelles d'entretien et d'exposition des œuvres RAZA-MONGILLAT à la Tour Lascaris), et d'autre part, en raison de l'inscription sans « contraction » de l'Opération « Construction salle polyvalente Vallée », non pas au moment du vote du BP 2009, mais seulement en cours d'exercice 09 (DM à hauteur de 670 000 euros)...pour finalement être simplement reprise sur l'exercice 2010.

Les principales caractéristiques de ces budgets primitifs 2010 sont les suivantes :

1) lancements ou « amorces » véritables de grands projets d'Investissement (pour la plupart déjà inscrits en 2009) :

- réfection de la façade de l'Eglise St Barthélémy (1^{er} semestre 2010) et réfection des autres chapelles

- réfection avec mise aux normes de la salle des fêtes du village...et construction parallèle d'un local « association » ainsi que d'un local de stockage buvette au Comparan (réalisation 2^{ème} semestre 2010 début année 2011)
- Construction d'une salle polyvalente dans la vallée (études en 2010, travaux en 2011/2012)
- Extension de l'Ecole Maternelle de la vallée (travaux en fin de mandat...)
- Création d'un local vestiaire et d'un local de rangement aux tennis (travaux 1^{er} semestre 2010)
- Réhabilitation de l'îlot de ruines du vieux village (amorçage en 2010- réalisation fin de mandat)

2) Poursuite de projets d'Investissement en cours/ et réalisation de projets divers sur 2010

- O.P.A.P.E- Défense incendie du socle du village, réhabilitation des anciennes oliveraies – actions démonstratives 2010
- Programme annuel Départemental de voiries communales (2010 : Réfection en enrobés du chemin communal n°1 et caladage des ruelles du village...)
- Elaboration du PLU (2010 : fin de procédure)
- Travaux de réfection des réseaux Eaux Usées et eaux pluviales (« amorçage » par la réalisation notamment d'un audit hydrologique)
- Acquisition et travaux de terrassement terrain du Quiaus : réalisation d'un espace de stockage de matériaux pour les entreprises locales (et la commune)
- Aide communale à l'amélioration de l'habitat rural (ravalements de façades...)
- Réfection des marches du cimetière
- Travaux de réfection liés à la Tour Lascaris (cuisine, terrasse, signalétique...) financés spécifiquement par les crédits transférés à la commune par l'association « Autour du Vieux Château » au moment de sa dissolution.
- Equipement informatique des écoles (réglé en 2010)
- Programmes forestiers annuels (notamment règlement sur 2010 de la réalisation de l'aire de pique-nique en forêt de Varmaour...)
- Eclairage public SDEG vieux village et Doyen Rochard (remplacement de l'existant par des lanternes sodium haute pression)
- Programme électrification rurale SDEG (sous réserves d'une planification 2010) renforcement zones Doyen Rochard/Ouest village et aussi extension quartier Faiscin.

3) Financement des dit-projets sans recours véritable à l'emprunt (et sans hausse des Impôts directs ou indirects)

- Les dépenses d'investissement, inscrites pour la plupart en « reste à réaliser » de l'exercice 2009, sont financées essentiellement grâce aux excédents dégagés par la commune durant les années précédentes, aux récupérations de TVA , à l'autofinancement dégagé du fonctionnement en 2010, de surcroît sans augmentation en « réel » des impôts directs locaux, et avec le maintien de la même tarification du mètre cube d'assainissement, ou encore grâce aux subventions (espérées ou acquises) de l'Etat, du Conseil Général, de la Région, de la CARF ou bien de l'Europe... A noter que le budget principal a même provisionné un réservoir de crédits conséquents, au cas où, en cette période de crise, les subventions n'étaient finalement pas à la hauteur de ce qu'on aurait pu légitimement escompter ou afin de compenser des surcoûts éventuels d'opérations....
- Le recours important à l'emprunt (qui constitue, rappelons le, une sorte « d'impôt différé ») n'est donc, ici, vraiment pas d'actualité.

Seul aujourd'hui un modeste emprunt de 157.224 € a été inscrit en prévisionnel « recettes » de l'opération « salle polyvalente vallée », toutefois il ne sera peut-être même pas réalisé si le subventionnement et le montant d'opération sont ceux espérés (grâce notamment à une récupération de TVA dès N+1).

Rappelons que la Commune a un encours de la dette au 01/01/2010 de 128 000 €, représentant un peu moins de 16 % des recettes de fonctionnement du seul exercice en cours (l'annuité à rembourser, quant à elle, représente 1,08 % des dépenses totale de fonctionnement 2010...) Ces chiffres, fort significatifs, montrent même que notre collectivité pourrait opter pour de plus larges emprunts, sans mettre à mal ses budgets... Ce, qu'encore une fois, elle ne fait pas, (ou très peu) vu les finances saines dont elle dispose aujourd'hui.

4) Maîtrise des dépenses de fonctionnement : permettant notamment une quasi stabilité de la pression fiscale directe (évoluant juste au niveau du coût de la vie)... ou indirecte (tarification du mètre cube d'assainissement inchangé).

Après cette vue d'ensemble : examen du BP budget principal, qui s'établit à 4.154.710€. Les mouvements "réels" s'élèvent à 3 994 261 € et les mouvements d'ordre de section à section (autofinancement) à 160 449 €.

Les mouvements réels :

Mouvements réels	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement (Hors dette et donation RAZA)	807 570,00	972 987,00 (dont excédent 2009 : 189 098,00)
Mouvements liés Au capital de la dette	10 891,00 (annuité remboursée)	157 224,00 (emprunt inscrit)
Mouvements liés à la donations RAZA	1 027 867,00 (Placement donation en "Principal" et placement SICAV Recette supplémentaires)	1 027 867,00 (donation en "principal" Et recettes supplémentaires 2010 pour financer dépenses annuelles Entretien...)
Investissements (Hors dette et donation RAZA)	2 147 933,00 (RAR : 1 889 008 € + propositions nouvelles : 258 925 €)	1 836 183,00 (RAR : 855 101 € + 981 082 € prop. Nouvelles dont 909 555 € excédents divers)
Total mouvements réels	3 994 261,00	3 994 261,00

- La section de fonctionnement : les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 6,42 % (+ 51 000 € environ) par rapport au BP 2009, en raison essentiellement de l'augmentation des charges de personnel (+ 45 000 € ; + 26 000 € par rapport au "réalisé" 2009) : une augmentation plus "technique" que "réelle" car largement atténuée par l'augmentation correspondante des remboursements d'indemnités journalières en recettes de fonctionnement (+ 22 000 € comparativement au BP 2009). Les autres postes de dépenses connaissent une évolution très maîtrisée (fluides, fournitures, prestations de service, locations, entretiens et réparations, primes d'assurance, fêtes et cérémonies, frais d'affranchissement et téléphone... indemnités Maire et adjoints, contingents incendie ou électricité SDEG, subventions versées, intérêts emprunts à rembourser...)

Le virement de crédits possibles à la section Investissement n'est que légèrement plus faible qu'au BP 2009 (160 449 € au lieu de 192 556 €) alors que les recettes de fonctionnement n'augmentent que très modérément (+31 000 €)... La dotation globale de fonctionnement de l'Etat n'augmentant que de 1,11 % (+ 2 000 €) tandis qu'il n'est proposé aux élus qu'une augmentation du produit des contributions directes à hauteur de 3,14 % (+ 7 699 € par rapport au BP 2009). Heureusement, l'excédent 2009 vient compenser quelque peu cette tendance à la quasi stabilité des recettes...

- Section d'Investissement : voir plus haut.

Examen du BP Annexe Assainissement qui s'établit à 382 450 €. Les mouvements réels s'élèvent à 349 241 € et les mouvements d'ordre de section à section (amortissements) à 33 203 € (dont plus de 16 000 € de rappels).

Les mouvements réels :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	244 393,00	235 086,00 Dont excédent 2009 : 116 418,00)
Investissement	104 848,00 (Prop. Nouvelles Hors déficit 42 554 €)	114 155,00 (Prop. Nouvelles Hors excédent 30 602 €)
Total mouvements Réels	349 241,00	349 241,00

- Section de fonctionnement: une raison technique explique l'importance des dépenses et recettes inscrites : La taxe d'assainissement (reversement des Eaux Usées sur le réseau de Menton) 2008, reportée sur 2010, et qui se cumule avec celle à régler pour 2009 (en 2010).

À noter que la section inclut une part d'assainissement non collectif : 25 669 € en recettes et 30 639 € en dépenses d'exercice (SPANC).

À noter aussi que la section dispose d'un réservoir de crédits de 36 000 € environ, afin de compenser les déséquilibres qui s'installent entre recettes et dépenses d'exercice, en raison de l'existence d'eaux parasites ; réservoir qui aura pour but d'éviter à court terme l'augmentation de la tarification du mètre cube d'assainissement, en attendant que les travaux d'élimination de ces eaux parasites soient effectués ou qu'ils aient rendu tous leurs effets.

- Section d'investissement, quant à elle, dispose d'un réservoir de crédit de 38 000€ environ (déduction faite des travaux de réparation du collecteur EU de l'Avenue de Verdun, par ailleurs réalisés et réglés sur 2010) afin "d'amorcer" des travaux de réfection de réseaux (notamment élimination des eaux parasites comme susmentionné), avant le transfert de cette compétence à la nouvelle communauté urbaine dont dépendra notre commune.

Examen, enfin du Budget Primitif annexe CCAS, qui dispose d'un excédent reporté à hauteur de 4 043 €, auxquels s'ajoutent des dons pour un montant de 2 908 €, datant de 2009, reversés "techniquement" au CCAS en 2010, par le biais de la subvention communale.

Cet excédent, cumulé justement à la subvention communale maintenue à 4 574 € (hors dons) permettrait de financer un volant de dépenses maintenu approximativement à hauteur du montant prévu au BP 2009 (11 525 € contre 12 181 € en 2009, étant entendu que les dépenses 2009 se sont élevées finalement à 8 138 €.)

Après lecture et examen de ce rapport, nous vous demandons d'adopter les budgets primitifs – budget principal, budget annexe assainissement, budget annexe CCAS pour confirmation – exercice 2010, par chapitre en fonctionnement, opération et chapitre en investissement.